

Marques des véhicules	HERCULES / SACHS	
Constructeur du cadre	NUERNBERGER HERCULES-WERKE GmbH., D-8500 Nürnberg / BRD	
Constructeur du moteur	FICHTEL & SACHS AG, D-8720 Schweinfurt / BRD	
Identification	sur la plaquette du constructeur "623/50 Cross" devant le No du cadre "623/50"	
Plaquette constructeur	à l'avant sur tôle de direction	
Numéro du cadre	à droite sur le cadre, au-dessous de la selle	
CM + Fiche d'homolog. No	à droite sur le cadre, au-dessous de la selle	
Identification du moteur	"SACHS 503/AB CH 49 cm <sup>3</sup> " plaquette, à gauche en haut sur le carter du moteur	
A partir du No de cadre	-	
Importateur principal	BEYELER AG, Fahrzeuge, 8048 Zürich *)	Véhicule homologué prototype

Construction du véhicule	cadre en tubes		Moteur	SACHS	
Construction du cadre	-		Marque	38,0	
Suspension	AV= fourche télescopique/AR= amortisseurs		Type	503/AB CH	
Transmission	automatique		Course	44,0	
Nombre de vitesses	2		Cylindrée	49,9	
Croue entraînée	558 mm		Puissance	0,87 kW DIN	
Entraînement	chaîne secondaire = 16 x 40 dents		à t/min	3800	
Couronne fixée	vissée et 2 vis soudées		Régime du moteur	5800	
Tour complet du pédalier	-		à 30 km/h	-	
Longueur des manivelles	155 mm		Marque carburateur	BING 1/12/...	
Selle/Guidon réglable	> 70 mm (guidon à torsion)		Gicleur princ.	48 - 52	
Frein roue avant	mécanique, tambour		Silencieux x)	610xø 60 mm "84 CH" ou 592xø 55 mm "85 CH" +)	
Frein roue arrière	mécanique, tambour		Silencieux d'aspir.	filtre à air sec avec élément papier	
Équipement suppl.	Cockpit avec compteur de vitesse		Déparasitage	OCE annexe 8, chiffres 3+4 = B	
			Brut		
			Vnc en marche	66,0	dB/A à t/min
			à l'arrêt	58,0	dB/A à t/min
			Mesure des gaz	++)	
				5600	Vmax 29,0 km/h

Équipement	-	
Feu de route	-	
Feu de croisement	CEY CH 1 8202 01	15 watts
Feu rouge	ULO CH 1 0534 01	2 watts
Catadioptr	I (E)	
Catadioptr aux pédales	UNION TPP 19	
Béquille	centrale	
Antivol	verrou au guidon	
Puissance génératrice	19 watts	
Avertisseur	timbre cycle	

Dimensions	1750		Poids	54,5	
Longueur	690 (largeur 730)		Poids à vide	160	
Largeur guidon	1170		Poids garantie	2 1/4 - 17	
Hauteur max.	1150		Dimens. pneus		
Empattement	4,2 litres		Charge avant	100 / 2,5	
Réservoir carburant			Charge arrière	100 / 2,5	
			pour Vmax	50	

Jantes: E 1.35 x 17 Grimeca roues intégrales en alliage léger

Indications pour le permis de circulation

Marque HERCULES cu SACHS Type 623/50 Cross FHNo CH 7611

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \* ) Importateur : pour les cyclomoteurs SACHS : JEKER, HANFELI & CIE AG., MONDIA-Fahrradfabrik, 4710 Balsthal.
- + ) Insonorisation : éléments de caoutchouc entre les ailettes de refroidissement:  
 au cylindre = 12 pièces  
 à la culasse = 12 pièces.
- ↔ ) Complément du 15.09.1983 - jak  
Mesure des gaz : selon les prescriptions 01.10.1983  
 Numéro d'homologation = CH 00 0201 (approbation valable pour gicleur princ. 52)  
 Emplacement du signe d'homologation = à droite sur le cadre, au-dessous de la selle  
 Emissions des gaz d'échappement = CO 4,37 g/km, HC 3,27 g/km
- x ) Complément du 30.10.85 à Berne - WS  
Variante de silencieux : 610 x ø 55 mm, désignation "CH 95", (valable uniquement pour les vhc ayant déjà été mis en circulation; la fiche de barrage du 01.07.85 reste en vigueur)

Lieu et date de l'homologation Berne, 01.03.83  
Sta/jak

Remplace Fiche d'homologation CH 7611 du 15.09.83  
 Variante de silencieux (30.10.85) - WS

Service fédéral d'homologation

Cyclomoteur:

HERCULES / SACHS

623/50 Cross

CH 7 6 1 1

FICHE DE BARRAGE

Vérification de la conformité au type homologué:

Constatations:

- poids à vide = 56,400 kg (autorisé 55,0 kg)
- puissance maxi = 1,059 kW à 3600 /min (valeur d'homologation: 0,87 kW à 3800 /min)

Décision du Service féd. d'homologation (art. 103, 2e al. OAC)

L'approbation du type est retirée avec effet immédiat.

Berne, 1.7.85 Gau/NI

Modification de la décision du 1er juillet 85 (contrôles subséquents 2. - 8.7.85)

Pour les cyclomoteurs dont le permis de circulation a déjà été délivré (art. 91 OAC), des plaques de contrôle seront remises si une attestation écrite du détenteur de la fiche d'homologation ou du représentant de marque existe, selon laquelle le cyclomoteur en question est équipé après coup du système d'échappement homologué no "CH 85/2". Il est recommandé aux autorités d'immatriculation de faire des contrôles par sondages.

Berne, 1.7.85/15.7.85 Gau